

N°65

# BULLETIN MUNICIPAL

de Séné

AVRIL 2025

[www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)



Commune



Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan  
Park ar Mor Bihan

**DOSSIER**  
**TOUS ENGAGÉS**  
**POUR LA NATURE !**

RETOUR

## EN IMAGES



1



2



3



4



5

## UN SAMEDI AU COIN DU JEU

Samedi 15 février, les familles ont profité d'un moment convivial autour du jeu organisé à Grain de Sel par le service Jeunesse et le Conseil des Jeunes Sinagots.

10 MOUILLAGES ÉCOLOGIQUES  
INSTALLÉS AU GORNEVÈZE

Pour protéger les herbiers de zostères (plantes aquatiques marines), les agents des ports de Séné ont remplacé début février dix anciennes lignes de la zone du Gornevèze par des mouillages à moindre impact.

## QUATRE PROJETS CITOYENS RETENUS

Vous avez voté pour les voir bientôt apparaître dans l'espace public : une structure légère de volley à Moustérian, une boîte à livres à la Belle-Étoile, une balançoire PMR dans le parc de Penhoët et des supports d'exposition extérieure dans le bourg à destination des associations.

## LES ENFANTS IMAGINENT LEUR BLASON

Souvent pendant les vacances scolaires, la commune propose à Ti Anna un atelier patrimoine pour les familles. Jeudi 13 février, une dizaine d'enfants, mais aussi un groupe inscrit à l'accueil de loisirs municipal, ont appris les règles de l'héraldique, ou l'art des blasons, pour créer leur propre insigne.

LE CONSEIL DES JEUNES SINAGOTS  
RÉCOMPENSÉ

Samedi 15 mars, Olivia, Antinéa, Alexan, Emmanuel, Bertille, Enora, Elsa et Cynthia, élus du Conseil des Jeunes Sinagots, ont reçu le prix des Conseils Municipaux des Jeunes du Morbihan honorant leur engagement dans la vie locale et notamment leur investissement dans l'organisation du Festival de la Jeunesse.

# PROMESSE

## DIOUGAN

Le 8 mai 2025, nous commémorerons les 80 ans de la fin de la guerre en Europe. Après ce conflit s'est ouverte une période de paix et de progrès social dans une grande promesse de droits et de libertés pour le plus grand nombre.

Certes les crises ont jalonné ces décennies, mais l'essentiel est longtemps demeuré : la confiance dans l'avenir et le sentiment d'une destinée solidaire et commune des peuples. Cette promesse souvent bousculée, mise à mal par la cupidité et les impérialismes, est désormais en danger.

Chacun de nos grands moments collectifs de ce printemps sera l'occasion de redire notre goût d'être ensemble. Nous vous donnons rendez-vous à Port-Anna pour la Semaine du Golfe, au centre sportif Le Derf pour son inauguration le samedi 28 juin, mais surtout, nous vous donnons rendez-vous le 8 mai, sur le parvis de la Fraternité devant la mairie, puis au monument aux morts, pour redire tous ensemble que la promesse d'un monde de paix et de solidarité est notre engagement vers les générations futures.

**L'équipe municipale.**



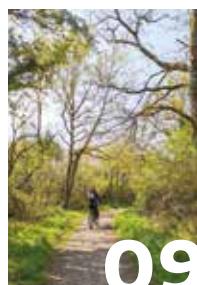
D'an 8 a viz Mae 2025 e vo lidet geneomp 80 vlez fin ar brezel en Europa. Ar-lerc'h ar brezel-se e oa komañset ur prantad a beoc'h hag a araokadur sokial get diougan gwirioù ha frankizoù evit ar pep brasañ.

Gwir eo ec'h eus bet gaouadoù hed-da-hed an dekvleziadou-mañ mes ar pep pouezusañ zo bet miret : fiziañs en amzer-da-zonet hag ar santimant ec'h eus un tonkadur kengred ha boutin etre ar pobloù. An diougan-se zo bet daoubennet meur a wezh, diskaret get ar gwalle-hoant hag an impalaerouriezh, ha bremañ emañ en arvar.

Pep unan ag ar prantadoù a-stroll-se en nevezamzer a vo un dro da ziskouez hon c'hoant da vout asambl en-dro. Emgav a roamp deoc'h e Porzh-Anna evit Sizhuniad ar Mor-Bihan, d'ar Sadorn 28 a viz Mae, evit lid-digoriñ kreizenn-sport an Derv àr leurgêr ar vreudeuriezh dirak an ti-kêr, hag e-tal monumant ar re varv, evit embann endro razh asambl hor mennantez evit ar rummadoù da zonet, diougan ur bed e peoc'h hag a genskoazell.

Pare an ti-kêr.

## SOMMAIRE



09

- 04 | Les actus
- 05 | Le chiffre du trimestre
- 06 | Les services à la population
- 08 | Espaces naturels
- 09 | Décryptage



16

- 10 | DOSSIER  
TOUS ENGAGÉS  
POUR LA NATURE !

16 | LA VILLE BOUGE



20

### 19 | DU CÔTÉ DES ASSOS

- 20 | La parole à
- 21 | Au-delà de Séne
- 22 | Courrier des lecteurs / État civil
- 23 | Opinions

### 24 | AGENDA

# ACTUALITÉS

## VOS ÉLUS DE RETOUR PRÈS DE CHEZ VOUS

Avec huit rendez-vous proposés « au coin de la rue » sur la période printemps-été, l'équipe municipale retourne à la rencontre des Sinagot·e·s dans les différents quartiers de Séné, pour des échanges ouverts et collectifs. Les prochaines dates :

- **Mercredi 23 avril** : Bourg Ouest (RDV impasse de la baie de Cantizac), 17h-19h
- **Mercredi 14 mai** : Cano, Bindre, Quatre-Vents (RDV à l'entrée du chemin de Cano), 17h-19h
- **Mercredi 21 mai** : Saint-Laurent (RDV devant la chapelle), 17h-19h
- **Mercredi 4 juin** : Cadouarn (RDV sur l'espace vert à l'angle de la rue de Cadouarn et de la rue des Sarcelles), 17h-19h
- **Mercredi 25 juin** : Limur (RDV au niveau de la clinique du Golfe), 17h-19h



## COMPOSTAGE : L'AGGLO PASSE À LA VITESSE SUPÉRIEURE

Le compostage est capital car il permet de réduire nos déchets de 30% et de nourrir les sols. Conformément au droit européen et à la loi Anti-Gaspillage pour une Économie Circulaire (AGEC) de 2020, l'agglomération est désormais tenue de proposer à tous ses habitants, y compris ceux résidant en appartement et/ou en zone urbaine, une solution de tri à la source de leurs déchets organiques, pour que ceux-ci soient valorisés.



### ❶ Vous habitez en pavillon et n'avez pas encore votre composteur ?

La prochaine distribution à Séné aura lieu le mercredi 25 juin, à 16h sur le parking du centre sportif Le Derf, route de Moustérian. Vous pouvez également participer à une distribution sans inscription au Centre d'exploitation des déchets, rue Jean Guyomarc'h à Theix-Noyal, tous les jeudis de 15h30 à 18h30.

### ❷ Vous habitez en collectif et ne disposez pas encore d'un composteur partagé ?

Par le biais de votre syndic, mobilisez des habitants volontaires pour être référents et faites la demande d'un composteur partagé au service Déchets de l'agglomération.

### ❸ Vous habitez dans une zone urbaine et ne disposez pas d'espace pour valoriser du compost ?

Quatre composteurs grutables sont en service depuis février sur le secteur du Poulfanc : allée Florence Arthaud, Allée Marion du Faouët, rue de la Mare, rue Les Vents du Sud. Régulièrement collectés par camion grue, ces biodéchets sont transformés en compost au sein de l'UVEOR (Unité de Valorisation Énergétique et ORganique) pour une utilisation locale en agriculture.

**INFO DÉCHETS : fermeture de la déchèterie de Vannes - Tohannic à compter du 7 avril, en vue d'une importante phase de travaux d'environ 6 mois. + d'infos : sene.bzh**

## DEUX NOUVEAUX DIRECTEURS RECRUTÉS

Gwenc'hlan LE GAL a fait son arrivée dans la collectivité le 13 mars dernier en qualité de Directeur Général des Services. Déjà rompu à l'exercice dans la commune de Malestroit où il tenait ce poste depuis 7 ans, il possède également une expérience en chambre de commerce et d'industrie et de consultant pour le secteur public.

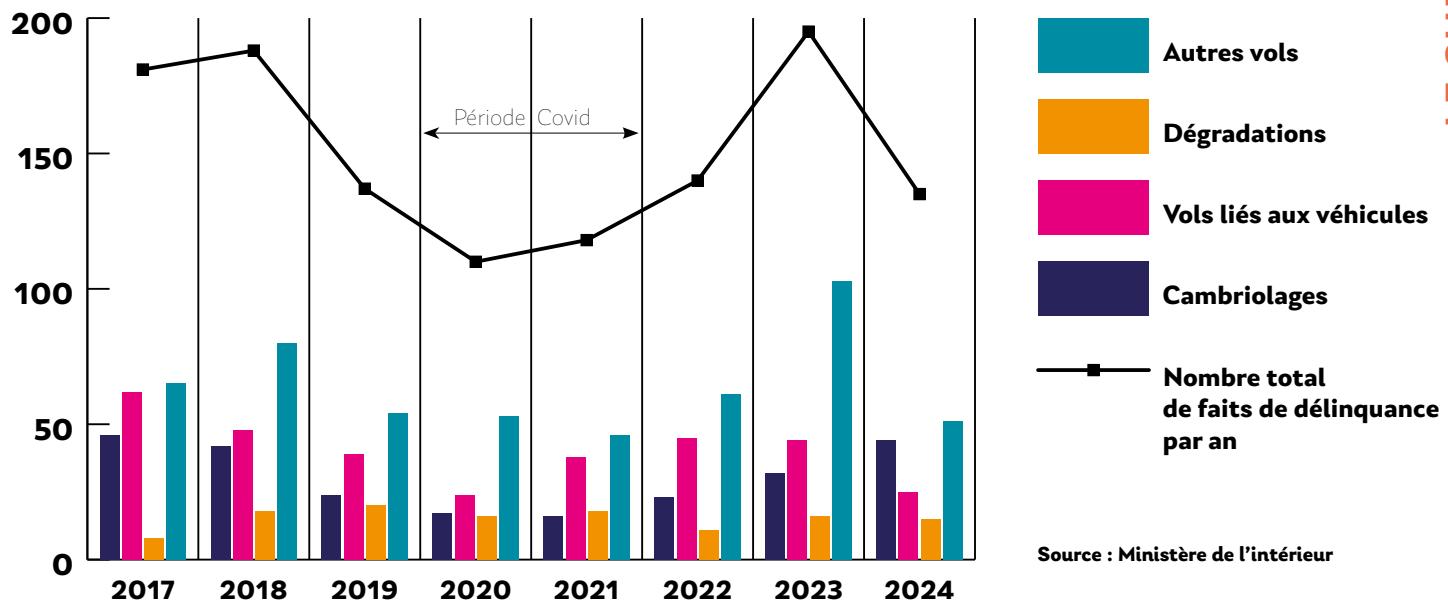
De son côté, Hélène WALLET occupe le poste de Directrice des Services Techniques depuis le 23 octobre 2024, après 20 ans dans un poste similaire au sein de Centre Morbihan Communauté.



# DE 181 EN 2017 À 135 EN 2024 :

## 8 ANS DE STATISTIQUES DE LA DÉLINQUANCE À SÉNÉ

Chaque trimestre, la Gendarmerie Nationale communique à la Ville les chiffres relatifs aux faits de délinquance ayant eu lieu sur le territoire sinagot. L'étude de ces chiffres permet d'orienter et améliorer la collaboration entre les forces de l'ordre, les services municipaux et les habitants. Les dernières données recueillies sont encourageantes et soulignent l'importance de cette collaboration et de l'engagement citoyen.



### Les chiffres de la délinquance globalement en baisse

Vols à l'arrachée, à l'étalage, à la roulotte... Le nombre de ce type de vols, qui était monté à plus de 100 en 2023, est revenu au niveau de 2021, soit une cinquantaine par an. Le nombre d'actes de dégradation de biens publics et privés demeure stable. Les vols liés aux véhicules ont quant à eux baissé de moitié entre 2017 et 2024. La tendance à l'augmentation des signalements de la part des habitants traduit une vigilance accrue et une sensibilisation de la population aux enjeux de sécurité. La participation citoyenne et la vigilance collective sont des leviers précieux pour consolider cette dynamique positive et préserver un cadre de vie serein et sécurisé.

### Renforcer la vigilance citoyenne contre les cambriolages

Après une baisse durant la période COVID, le nombre de cambriolages est aujourd'hui revenu au niveau de 2017, avec une quarantaine de faits signalés par an. Puisqu'il est nécessaire de poursuivre les efforts en matière de vigilance citoyenne et collective, la commune envisage d'étendre sur toute la commune le dispositif de participation citoyenne expérimenté depuis 2018 à Limur en matière de sécurité.

Dans ce quartier, grâce à une charte co-signée par la municipalité, la gendarmerie et des habitants bénévoles, trois référents de quartier désignés sont en contact avec un

référent gendarmerie et les élus locaux, et font remonter les signalements recueillis dans le voisinage. Leur rôle ? Déceler ce qui est anormal au quotidien et alerter. Pour la Maire Sylvie Sculo, « cette collaboration renforce les relations de confiance entre la gendarmerie, les élus et la population. Cela permet aussi de recréer des relations de voisinage, du lien social entre les gens et les services ».

La Police municipale rappelle les bons réflexes, comme signaler tout véhicule suspect auprès de la mairie ou de la gendarmerie, mais aussi l'existence du dispositif Opération Tranquillité Vacances, qui permet aux habitants ayant prévu de s'absenter plus de 4 jours de bénéficier gratuitement d'une surveillance de leur domicile au cours des patrouilles quotidiennes.

► Cambriolage, vols à la roulotte, arnaques en porte à porte, cybermalveillance... Retrouvez sur le site de la Ville des conseils utiles en prévention : <https://www.sene.bzh/prevention-et-securite/quelques-conseils/>

Flashez-moi !





## RESTAURATION SCOLAIRE

# PLUS DE BIO, MOINS DE GASPILLAGE

Trouver du plaisir, partager de la convivialité, se détendre, découvrir de nouvelles saveurs : ce sont les principaux ingrédients proposés par le service scolaire pour un temps de midi réussi pour les enfants. Agents et animateurs périscolaires continuent chaque année d'améliorer cette recette ! À la prochaine rentrée, les efforts porteront sur l'augmentation de la part de bio, la poursuite de la diminution du gaspillage et l'autonomisation des enfants.

Si les bonnes habitudes liées à l'alimentation se prennent dans le cercle familial, près de 90 % des élèves déjeunent aussi dans les restaurants scolaires de la Ville. La municipalité joue donc un rôle important dans la couverture des besoins nutritionnels des enfants.

Dans le cadre de son entente avec la cuisine centrale de Theix-Noyalo, la commune dispose d'un regard sur l'approvisionnement des denrées, l'élaboration des menus et la fabrication des repas. Elle organise leur livraison en liaison chaude, le service, mais aussi l'encadrement des enfants durant la pause méridienne. Tout cela entre dans le coût d'un repas : 4,94 € pour la production des repas, 0,19 € la livraison et 7,21 € pour le fonctionnement des sites de restauration, soit un coût total réel de 12,34 €. Avec la formule du taux d'effort, le tarif appliqué aux familles est fonction de leurs revenus, il varie de 1 € à 6,51 €.

#### Des efforts en matière de consommation

Depuis novembre 2024, les sites de restauration de Dolto et Guyomard expérimentent un tout nouveau fonctionnement visant à réduire le gaspillage et à autonomiser les enfants dès le plus jeune âge : **un petit self a été imaginé avec le mobilier existant** et les retours sont plutôt positifs. Le personnel et les enfants échangent davantage, ces derniers sont moins bruyants, et on observe beaucoup moins de restes à la fin du repas.

largement remplacés seront totalement supprimés au fur et à mesure à compter de cette année 2025.

Dans les assiettes en 2024, les produits labellisés et bio représentaient 37,5 % des denrées alimentaires. Pour atteindre l'objectif des 50 % fixés par la loi Egalim, les trois collectivités de l'Entente ont décidé de faire un effort financier supplémentaire sur la part d'aliments bio à compter de septembre 2025. Pour Séné, cela correspondra à une hausse de 5 % des dépenses alimentaires par rapport à aujourd'hui sur le coût total d'un repas.

#### S'améliorer sur le bio

Dans les assiettes en 2024, les produits labellisés et bio représentaient 37,5 % des denrées alimentaires. Pour atteindre l'objectif des 50 % fixés par la loi Egalim, les trois collectivités de l'Entente ont décidé de faire un effort financier supplémentaire sur la part d'aliments bio à compter de septembre 2025. Pour Séné, cela correspondra à une hausse de 5 % des dépenses alimentaires par rapport à aujourd'hui sur le coût total d'un repas.

## DES PARCELLES DISPONIBLES AUX JARDINS FAMILIAUX .....

Cinq parcelles de jardins de 100 m<sup>2</sup> sont actuellement disponibles aux jardins familiaux de Cantizac. Pour y prétendre, il faut habiter Séné en résidence principale et ne pas posséder un terrain de plus de 300 m<sup>2</sup> (habitation comprise). Le loyer annuel (réévalué chaque année) varie de 47 € à 133,80 € selon le quotient familial.

## COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE .....

En raison d'une précarité qui s'accroît, les Banques Alimentaires de Bretagne prévoient une collecte de printemps vendredi 11 et samedi 12 avril.

Pour réaliser cette collecte à Séné, le CCAS recherche des bénévoles.

+ d'infos : CCAS, 02 97 66 59 65, accueil.ccas@sene.bzh.

28  
JUIN

VENEZ DÉCOUVRIR

# LE CENTRE SPORTIF LE DERF

Après quelques mois d'utilisation par les clubs, et une fois les travaux des espaces extérieurs finalisés, la Ville propose une inauguration festive du centre sportif réhabilité. L'occasion pour tous les Sinagots, usagers ou non de l'équipement, de découvrir les différentes possibilités offertes par le lieu, tant en intérieur qu'en extérieur. Rendez-vous samedi 28 juin, de 13h à 17h !

Après un temps d'inauguration officiel en fin de matinée, la Ville et les associations sportives proposent aux habitants un après-midi ludique et festif pour s'approprier les lieux.

#### Au programme :

Un pique-nique collectif, suivi de diverses animations en intérieur et extérieur : parcours et visite guidée, ateliers sportifs, démonstration des clubs, exposition...

Entrée libre, événement ouvert à tous.

#### Une salle de fitness pour les sportifs

La salle Mancel est une nouveauté du centre sportif réhabilité. Équipée de différentes machines de musculation permettant de travailler haut et bas du corps, d'un rameur, d'un vélo droit et d'un tapis de course, elle est ouverte aux adhérents des clubs sportifs sinagots dans le cadre de leurs séances d'entraînement collectif, selon un planning établi pour l'année.



## LA MAISON SPORT-SANTÉ ITINÉRANTE LANCE TROIS NOUVEAUX PROGRAMMES

Avec son projet de Maison Sport Santé itinérante sur le territoire de l'agglomération, l'association Sport Santé-Évènements propose trois nouveaux programmes d'accompagnement :

- **Aqua'Santé**, pour de l'activité physique adaptée en partenariat avec les centres aquatiques de Vannes et Elven ;

- **Cap ou pas Cap'**, pour une prise en charge de l'obésité pédiatrique ;

- **Activ'Air**, pour les personnes souffrant de maladies respiratoires chroniques.

+ d'infos sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh)



# 100 KILOMÈTRES

## DE SENTIERS À ENTREtenir

Avec ses 100 km de sentiers dont 70 sont balisés, Séné est renommée pour la diversité et la beauté de ses circuits de randonnées, entre chemins côtiers, chemins d'exploitation et chemins creux. Pour qu'il continue de satisfaire promeneurs et sportifs, ce réseau nécessite d'être régulièrement entretenu. Or, pour diverses raisons, cet entretien se complexifie d'année en année.

À Séné comme ailleurs, plusieurs facteurs contribuent à complexifier l'entretien des chemins ces dernières années.

- La **fréquentation du réseau augmentant**, son état se dégrade plus rapidement, d'autant plus dans les secteurs soumis à l'érosion du trait de côte ;
- La commune doit collaborer avec les **multiples partenaires** dont dépendent juridiquement les diverses portions de chemins (État, Département, agglomération, Parc naturel régional, conservatoire du littoral, propriétaires privés...).
- Les **réglementations se durcissent** en matière de normes de sécurité et de préservation de l'environnement, ce qui entraîne une nécessaire modification des procédures d'entretien.



### Préserver la nature avant tout

L'entretien d'un sentier revient le plus souvent à faucher et élaguer la végétation de chaque côté du chemin pour permettre le passage. L'intervention doit prendre en compte la flore présente (protéger certaines essences et éviter la dispersion de plantes invasives), la faune (ne pas déranger la nidification des oiseaux) et le paysage environnant (création de fenêtres visuelles). L'entretien de fossés latéraux ou transversaux permet ensuite de maintenir au maximum le chemin en état tout en « tamponnant » et drainant les eaux pluviales.

Les travaux d'entretien sont saisonniers, réalisés en fonction des cycles de la végétation, des périodes de fréquentation, mais aussi de l'accessibilité des chemins par les engins. À savoir qu'en cas d'épisodes pluvieux importants, certains chemins, généralement non balisés, ont un rôle naturel d'écoulement de l'eau en cas de saturation du réseau. Il n'est donc pas anormal qu'en hiver certains tronçons ne soient pas praticables à pied sec.

### Des investissements en matériel nécessaires

Pour faire face aux besoins importants d'entretien de ses sentiers, la commune fait parfois appel à des prestataires extérieurs, notamment le SIVEV, ou Syndicat Intercommunal de Voirie de l'Est de Vannes, dont Séné fait partie avec 7 autres communes. Ainsi en 2024, le syndicat a facturé à la Ville 245 heures d'épareuse pour intervenir sur les banquettes et fossés.

L'équipe du service Espaces Verts, qui n'était plus au complet durant la saison 2024, a accueilli deux nouvelles recrues en décembre dernier. Enfin, 200 000 € ont été investis dans l'acquisition de nouveaux matériels : un microtracteur, adapté aux sentiers sinagots, un chargeur télescopique, une tondeuse autoportée avec une barre de coupe de 2 m, ainsi qu'un robot pour le terrain de foot d'honneur, qui nécessite à lui seul deux tontes par semaine.

# LOGEMENT SOCIAL

## POUR QUI ?

**Le logement social existe pour permettre à des ménages aux revenus modestes ou très modestes de se loger correctement. La question du logement devenant de plus en plus épique dans de nombreux secteurs, de nouveaux mécanismes d'aides ont été mis en place pour venir également en aide à des familles n'ayant pas accès au logement social dit « classique ». Éclairage.**

**Pour une demande de logement social, des critères financiers doivent être respectés. Les demandeurs ne doivent pas dépasser certains plafonds de ressources :**

- Plafond de ressources annuelles à ne pas dépasser pour pouvoir prétendre à un **logement PLA** en 2024 (pour les personnes en situation de grande précarité) : **12 452 €** ;
- Plafond applicable aux **logements PLUS** (location en Habitation à Loyer Modéré) : **22 642 €** ;
- Plafond applicable aux **logements PLS** (pour les ménages ne pouvant prétendre aux locations HLM mais ne pouvant pas pour autant se loger dans le parc privé) : **29 435 €**.

**Il faut savoir que différents types de logements sociaux peuvent coexister dans la même résidence. La tendance actuelle est également d'aller vers plus de mixité sociale en mêlant logements sociaux et privés.**

Dans le Morbihan, la demande de logement social doit être faite sur le site **demandelogement56.fr**, ou sur le site d'un bailleur social. Le formulaire à remplir comprend la civilité, le motif de la demande, les ressources du foyer, le type de logement recherché et les communes souhaitées. Les CCAS peuvent accompagner dans leur demande les personnes rencontrant des difficultés avec le numérique. Des pièces justificatives sont à fournir : carte nationale d'identité, livret de famille, carte vitale, avis d'imposition des deux années précédentes, ressources des trois derniers mois (salaires, pensions, retraite...), quittances de loyer des 3 derniers mois.

**Concernant l'attribution des logements :**

→ Un système de points a récemment été mis en place par Golfe du Morbihan-Vannes agglomération, prenant en compte différents critères comme la profession d'assistante maternelle par exemple.

→ Pour chaque logement, trois dossiers anonymisés sont présentés au bailleur.



**La Ville de Séné a aujourd'hui atteint la part de 16% de logements sociaux, contre 8% seulement en 2008, se rapprochant ainsi de l'objectif de 20% fixé par la loi SRU.**



**Certaines résidences sinagogues font l'objet de projets spécifiques d'habitats :**

- Un **habitat participatif collectif**, la « GRHAP », dans le quartier Cœur de Poulfanc, au sein duquel les habitants ont construit ensemble un projet de vie en commun tout en ayant chacun leur logement social ;
- La **résidence autonomie pour personnes âgées de Penhoët** : des logements sociaux regroupés au sein d'une résidence avec une équipe pluriprofessionnelle à disposition sur place (aides-soignantes, agents sociaux, animateurs, responsable, agents administratifs, veilleur de nuit...), assortie d'une aide à l'hébergement possible pour les personnes aux revenus modestes ;
- Le **domicile partagé Le Phare**, pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

### POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE AUSSI

L'accession sociale à la propriété permet aux ménages à revenus modestes de devenir propriétaires à des conditions avantageuses, adaptées à leur situation financière. Il existe plusieurs dispositifs selon le profil et les ressources des foyers :

- **L'achat en location-accession (PSLA)** lors de la construction de programmes neufs : deux phases se succèdent, une phase de location avec une redevance composée d'une indemnité d'occupation (part locative) et d'une épargne (part acquise), puis une phase acquise, au bout de 4 ans maximum, selon les conditions prévues au contrat, et au prix fixé dès le départ dans l'acte notarié.
- **L'achat de logement HLM**, à un prix inférieur d'environ 20% à celui du marché.
- **Le Bail réel solidaire**, une nouvelle formule permettant de faire l'acquisition des murs sans acheter le terrain.

**+ d'infos :** CCAS de Séné, place de la Fraternité 56860 SENE, 02 97 66 59 65, accueil.ccas@sene.bzh.



# TOUS ENGAGÉS POUR LA NATURE

Nous vous en parlions dans notre numéro d'octobre : la commune, labellisée « Territoire Engagé pour la Nature », met en œuvre tout un panel d'actions, en direction des services municipaux mais également à destination des habitants, afin de lancer un mouvement d'ampleur sur les enjeux de biodiversité. Gestion des espaces naturels plus respectueuse, préservation de la faune et de la flore, favorisation et protection des polliniseurs... Information, sensibilisation et actions concrètes sont au programme des deux prochaines années.

## ÉDITO

**“Un effort collectif !”**

Si les services de la Ville se sont beaucoup interrogés ces dernières années sur leurs méthodes de gestion des espaces naturels, ce label « Territoire Engagé pour la Nature » est l'occasion de remettre à plat et d'adapter nos pratiques, en nous appuyant sur les diagnostics faune et flore réalisés, et en mettant à profit les formations techniques suivies par les agents de terrain.

Les espaces publics ne représentant qu'une partie du territoire communal, ce travail s'accompagne nécessairement d'une large sensibilisation des habitants et acteurs locaux aux enjeux de protection auxquels nous sommes aujourd'hui confrontés. Durant les deux années à venir, la Ville et ses partenaires vont donc aller régulièrement à la rencontre des Sinagots, particuliers, associations, écoles et entreprises, et proposer sorties, ateliers, conférences et autres événements axés sur la thématique de la biodiversité.

Chacun est invité à participer, à son niveau et avec ses moyens, à l'effort collectif. Et cela même avec une simple jardinière à sa fenêtre !

**Anne Guillard,**  
adjointe aux espaces naturels et espaces maritimes.



## LES « PETITES BÊTES » AU CŒUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS

### LA BIODIVERSITÉ, UNE NOTION RÉCENTE MAIS UNE RÉALITÉ AUSSI ANCIENNE QUE LA VIE SUR TERRE

Que ce soit dans nos champs, nos fossés, dans nos mares ou sur nos plages, chaque milieu possède un écosystème propre, basé sur une nécessaire interaction de plusieurs organismes vivants (plantes, animaux et micro-organismes) avec leur environnement physique (sol, eau, air) et entre eux. Ces interactions créent un réseau complexe et dynamique où chaque élément influence les autres et a son importance. **La diversité d'écosystèmes en bonne santé, la diversité génétique et la diversité des espèces forment ce qu'on appelle la biodiversité.**



La biodiversité répond directement aux besoins primaires de l'Homme en lui apportant oxygène, nourriture et eau potable. Elle contribue également au développement des activités humaines en fournissant matières premières et énergies. **La biodiversité est primordiale en agriculture** (la contribution des animaux pollinisateurs ou des organismes participant au renouvellement des sols n'est plus à démontrer) **mais protège aussi l'Homme des risques environnementaux** (érosion, inondations...).

Depuis la révolution industrielle, de multiples pressions d'origine humaine menacent la biodiversité : surexploitation de ressources, destruction d'habitats naturels... Le changement climatique, la pollution de l'eau, de l'air et des sols, ou encore l'invasion d'espèces nuisibles proviennent directement de ces déséquilibres provoqués par l'activité humaine. Pour rétablir un équilibre naturel, il est indispensable d'observer et de comprendre le fonctionnement des écosystèmes afin de réduire notre impact sur leur bonne santé.



## AUX PETITS SOINS POUR LES POLLINISATEURS

Comme évoqué en page précédente, la contribution des insectes polliniseurs à notre agriculture est majeure : en Europe, 84 % des espèces végétales cultivées dépendent de la pollinisation, processus permettant la reproduction d'un grand nombre de végétaux. Cela correspond au transport des grains de pollen des organes de reproduction mâle (étamines) vers les organes femelles (pistils) des fleurs, que ce soit par des animaux, le vent ou l'eau. Notre sécurité alimentaire dépend donc directement du nombre d'insectes polliniseurs et de leur bonne santé. Malheureusement, à l'heure actuelle près d'un tiers de la population d'abeilles et de papillons est en déclin en Europe, tandis que 10% sont en danger...

### *« Il y en a moins qu'avant » : inversez la tendance !*

*Il est fréquent d'entendre des habitants s'étonner de ne plus voir de papillons dans leur jardin. Il est utile de rappeler que les insectes polliniseurs ont à la fois besoin de plantes, pour se nourrir de nectar, mais également de tiges, pour pondre leurs œufs. C'est pour ça que moins on en fait, mieux ils se portent ! Une pelouse tondu trop fréquemment n'offrira ni le gîte, ni le couvert... Laisser des coins de votre jardin en pousse libre permettra aux petites bêtes de pondre leurs œufs sans qu'ils ne soient détruits par la lame de la tondeuse.*

Joseph Villiermet, chargé de mission Environnement.



### ABEILLES ET PAPILLONS OUI, MAIS PAS QUE !

On pense souvent à eux en premier lorsqu'il est question de pollinisation, mais des milliers d'autres insectes participent au processus de pollinisation. Parmi eux, les hyménoptères (abeilles, fourmis, guêpes...), les diptères (mouches, moustiques, mouche...), ou encore les coléoptères (cétoines, hannetons...).



Depuis début 2024, dans le cadre de l'obtention du label « Territoire engagé pour la Nature », la Ville de Séné élabore à son niveau une stratégie de préservation des insectes polliniseurs, reposant sur deux principaux objectifs :

- **Rendre la ville attractive pour les insectes polliniseurs** en mettant en place des conditions favorables à leur préservation dans les espaces verts et dépendances vertes (bords de route) ;
- **Adopter une gestion des espaces communaux respectant la nature** tout en répondant à nos usages.

Le projet modifiera progressivement l'apparence des espaces publics, laissant plus de place aux fleurs sauvages locales, principale source de nourriture des pollinisateurs.

Des panneaux pédagogiques seront installés dans différents endroits concernés afin d'expliquer la démarche aux passants.



Conjointement, des conférences et ateliers sont organisés pour impliquer les habitants dans cette démarche, puisque les espaces verts sinagots sont avant tout représentés... par les jardins !

*« En plus d'être un espace de détente, votre jardin peut accueillir de nombreuses espèces animales et végétales sans pour autant nuire au confort ou à l'esthétisme de votre propriété. Au contraire, il vous sera peut-être donné d'admirer les élégants coloris d'une cohorte de papillons ! »*



Le Citron est un papillon bien visible au printemps, raffolant de fleurs de pissenlits. Grâce à des espaces non tondus, ce papillon pourra se nourrir et prospérer.



Le Demi-argus est un papillon peu commun dans la région : le sud du département abrite l'essentiel de la population bretonne, nous avons donc une forte responsabilité pour préserver cette espèce ! Il apprécie les prairies naturelles peu fauchées. Nous devons sa forte présence sur la commune aux pratiques agricoles vertueuses et adéquates des prairies sinagotes.

### Comment prendre part à la démarche aux côtés de la Ville ? Signez la charte Pollini'Séné !

**Créer une prairie fleurie, installer une jardinière de plantes aromatiques à votre fenêtre ou encore des abris naturels pour polliniseurs sur votre balcon... Ces actions à la portée de tous peuvent contribuer à préserver les insectes polliniseurs. En invitant les Sinagots à participer à leur niveau, la commune espère dessiner des continuités écologiques entre espaces publics et espaces privés pour favoriser la présence des insectes polliniseurs sur le territoire.**

Habitants et acteurs locaux volontaires (écoles, entreprises, associations...) sont invités à s'impliquer aux côtés de la ville, en signant une **charte d'engagement**. Ils recevront ainsi conseils et outils pour faire de leur parcelle, jardin ou balcon une zone amie des polliniseurs (fiches pratiques, sticker promotionnel, semences de graines herbacées de la marque « Végétal local »). Pour pouvoir s'engager, il suffit que les actions prévues se déroulent sur le foncier du propriétaire signataire, sur le territoire de la commune.

→ Retrouvez la carte des signataires de la charte sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh). Rejoignez le mouvement pour créer des continuités écologiques entre vos jardins et balcons et les espaces naturels communaux !

→ Vous résidez en collectif ? N'hésitez pas à échanger entre voisins et à solliciter votre syndic de copropriété pour adapter la gestion des espaces verts de votre résidence. La commune pourra si besoin vous suggérer des actions à mettre en place.

+ d'infos : [techniques@sene.bzh](mailto:techniques@sene.bzh)



En prenant part au dispositif Pollini'Séné, recevez un guide avec de nombreuses fiches pratiques pour chacune des actions possibles en faveur des insectes polliniseurs, que vous ayez un jardin, un balcon, ou simplement la possibilité de suspendre des jardinières à vos fenêtres.

« Réservez dans votre jardin un espace de la taille de votre choix, où vous ne tondez plus, ou bien limitez l'entretien à une fauche/tonte annuelle, entre août et octobre ».

« Pour accueillir les abeilles sauvages, décapez localement de petits espaces enherbés. Ce sont dans ces milieux dégagés et sableux qu'elles font leurs nids ! »

## OPÉRATION PLAGES VIVANTES

À chaque marée, la mer laisse sur les plages un dépôt, composé d'algues, de coquillages ou encore de bois flotté, appelé « laisse de mer », et dessinant une ligne indiquant jusqu'où la mer est montée, plus ou moins haut selon les coefficients de marée. Ce processus naturel, qui importune parfois les plagistes, a pourtant un rôle important dans l'écosystème des plages. Dans le cadre du label « Territoire engagé pour la nature », la commune réinterroge son mode de gestion des plages pour envisager des pratiques plus adaptées à la situation environnementale.

Depuis de nombreuses années, la laisse de mer fait l'objet d'un ramassage quasi-systématique par les communes du Golfe. Cette pratique est aujourd'hui réinterrogée, car elle n'est pas sans conséquence. En effet, le ramassage des algues, s'il permet d'offrir une plage plus « propre » aux visiteurs, met en péril un écosystème entier, accueillant à la fois une faune marine et terrestre.

Les algues sont à la base de la chaîne alimentaire du littoral : elles hébergent des puces de mer et autres insectes, des petits crustacés, qui seront ensuite mangés par les oiseaux. Une fois décomposées, ces mêmes algues constituent un apport de matière organique permettant l'installation de la végétation des hauts de plage, qui elle-même favorise la fixation des dunes et limite l'érosion marine... Avec l'intervention humaine, non seulement la quantité d'algues diminue, mais les engins servant



à leur enlèvement prélèvent aussi du sable qui ne se renouvellera pas et empêchent les végétaux du haut de plage de se développer. Il apparaît donc essentiel à l'avenir de limiter l'intervention humaine sur la laisse de mer, notamment au regard de la montée du niveau de la mer.

**À Séné, les principes de gestion retenus sont les suivants :**

- les déchets plastiques emprisonnés dans la laisse de mer seront ramassés ;
- l'enlèvement des algues pourra intervenir en cas d'échouage important provoquant une gêne pour les usagers, notamment sur la plage de Moustérian, particulièrement sujette à l'accumulation de laisse de mer.



## CALENDRIER DES ANIMATIONS À VENIR

### ♦ ANIMATIONS «PLAGES VIVANTES» PAR LA LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX (LPO)

Découverte de l'écosystème de la laisse de mer.

- Vendredi 11 avril, 10h30-12h30, plage de Langle.
- Samedi 24 mai, 10h-12h, Pointe du Bill.
- Vendredi 11 juillet, 14h-16h, plage de Moustérian.

Gratuit, tout public, sur réservation : [audrey.marcais@lpo.fr](mailto:audrey.marcais@lpo.fr)



### ♦ ANIMATION «ORCHIDÉES» PAR VINCENT JEUDY, ANIMATEUR NATURE

Découvrez la diversité des orchidées et apprenez à les reconnaître.

- Mercredi 7 mai, 14h-16h, RDV à l'hippodrome de Cano.

Gratuit, tout public, sur réservation au 02 97 66 92 76



### ♦ ANIMATION «POLPINISATEURS» PAR VIOLETTE LE FÉON, ÉCOLOGUE

Sortie nature à la découverte des pollinisateurs sinagots.

- Mercredi 18 juin, 14h30-16h30, RDV au centre culturel Grain de Sel.

Gratuit, tout public, sur réservation : [violette.lefeon@gmail.com](mailto:violette.lefeon@gmail.com)



# LES ACTUALITÉS DE LA RÉSERVE NATURELLE

## UNE NOUVELLE MUSÉOGRAPHIE DANS LES OBSERVATOIRES

Dans la continuité du guide de visite édité en 2019 selon la méthode « Facile à Lire et à Comprendre », la Réserve Naturelle des Marais de Séne a poursuivi sa collaboration avec l'Adapei du Morbihan pour imaginer des outils pédagogiques compréhensibles par le plus grand nombre. Ainsi, depuis trois ans, les deux établissements travaillent à la conception d'une muséographie destinée à intégrer les observatoires. Les panneaux, illustrés avec l'aide de Jérémie Evangelista de L'Atelier de l'Hermine, porteront sur les oiseaux, les plantes ou encore la gestion des marais. Ils seront à découvrir à partir de mai prochain.



## LA VIE DANS LA RÉSERVE CROQUÉE PAR LIZ HASCOËT

Jusqu'au 15 juin, la Réserve Naturelle accueille l'exposition « Envolées », une série de dessins résultant des séjours de Liz Hascoët dans les marais. L'artiste y a posé son regard sensible et poétique sur les oiseaux et les personnes fréquentant ce site d'exception. Spatules, avocettes, courlis... Les espèces emblématiques du lieu sont représentées avec finesse, traduisant l'élégance et la grâce de leurs attitudes. L'exposition met également en lumière les femmes et les hommes qui œuvrent au



quotidien pour la préservation du site. Les visiteurs de la réserve sont également croqués sur le vif, dans leur diversité, l'artiste captant leur relation avec la nature, leur curiosité...

## CONCOURS INTERNATIONAL DE PHOTO NATURE 2025

# Concours International Photo Nature 2025

NOS ADJACENTS

**24ème édition**

Envoyez-nous vos plus belles photos de nature !

Professionnels et amateurs, à vos appareils !  
Les gagnants seront sélectionnés sur la qualité, l'originalité & la maîtrise technique

Soyez créatifs, surprenez-nous !



Prix de 250 à 500 €

3 mois d'exposition

4500 visiteurs en 2024

Date limite d'envoi des photos : Dimanche 27 avril 2025

Exposition du 15 juin au 15 septembre

Pour participer : [www.reservedesene.bzh/cipn](http://www.reservedesene.bzh/cipn)



Organisé chaque année par la Réserve Naturelle des Marais de Séne, ce concours célèbre la beauté et la diversité de notre planète, tout en révélant sa fragilité. Que vous soyez professionnel chevronné ou amateur passionné, nous vous invitons à partager vos plus belles captures de la nature dans toute sa splendeur !

Le concours propose deux catégories : oiseaux et nature sauvage. Les photos seront évaluées en fonction de leur qualité technique, de leur créativité, de leur originalité et de leur capacité à transmettre un message ou une émotion. Le premier prix de la catégorie Oiseaux recevra 500 €, celui de la catégorie Nature sauvage 300 € et le coup de cœur du jury 250 €. Parmi les clichés participants, 35 seront sélectionnés pour être exposés du 15 juin au 15 septembre 2025.

### Vous souhaitez vous lancer et participer ?

Vous avez jusqu'au dimanche 27 avril pour envoyer vos photos !

+ d'infos : <https://www.reservedesene.bzh/cipn/>

## RALLYE DE PÂQUES

Chaque année, la Réserve organise son grand rallye de Pâques, qui permet à tous de découvrir des endroits méconnus de la réserve, à travers épreuves et énigmes, tout cela encadré par des bénévoles présents pour orienter les participants.  
**Mercredi 23 avril, 14h-17h. Gratuit sans réservation.**



# SEMAINE DU GOLFE

# DERNIÈRE LIGNE DROITE AVANT LA FÊTE !



Après une rencontre préparatoire ayant rassemblé une centaine de personnes fin janvier, l'USS Omnisports réunira tous les bénévoles de l'événement pour une dernière réunion, vendredi 25 avril au centre sportif Le Derf. L'occasion de mobiliser de belles énergies et de revenir en détails sur le programme et les différents postes à pourvoir.

## LE PROGRAMME DU WEEK-END

Pour cette 13<sup>ème</sup> édition, Port-Anna accueillera cinq flottilles : la plaisance des années 60-70 et les guépards le vendredi, puis les Voiles Aviron, Yoles et Voiliers de travail le samedi. Arrivée prévue aux alentours de 18h30.

Le programme d'animations, orchestré par Jean-Luc Jéhanno, est déjà bien avancé. **Dès 16h le vendredi**, les animations musicales débuteront ! Démarrage en fanfare avec la batucada (percussions brésiliennes) de Via Brasil, puis ce sera le tour de la chorale de chant de marin Vents de Bord'eau. Le groupe Kris Arm prendra le relais pour débuter une soirée aux notes de fest-noz, laissant ensuite place aux Sinagots des Korriganed, puis au groupe Heson. **À partir de 16h le samedi**, les Copains Sinagots donneront à leur tour de la voix et entonneront des chants de marin, avant de laisser la place au cercle celtique de Saint-Laurent. À 18h30 se produira le groupe de 1<sup>ère</sup> catégorie du Bagad de Vannes, pour un début de soirée très prometteur ! Se succéderont Samuel Le Hénanff et le groupe irlandais des Churchfitters, puis Kilhan (musique bretonne) clôturera ce beau week-end de festivités. Durant les deux jours, Endless Tide Sound System (reggae/dub) profitera des intermèdes pour charmer un public plus jeune !

→ Pour les retardataires habités d'une motivation sans faille, il est encore possible de prendre part à l'aventure !

*Une fiche individuelle est à renseigner et à renvoyer par mail ou par courrier à la mairie (en précisant l'objet « Semaine du Golfe » sur l'enveloppe).  
Infos et contact : [semainedugolfesene@gmail.com](mailto:semainedugolfesene@gmail.com).*

## **DU CÔTÉ DES BÉNÉVOLES**

Une centaine de motivés aux compétences diverses et variées auront la chance de vivre l'événement de l'intérieur, de profiter de la bonne humeur ambiante, et de faire de cette 13<sup>ème</sup> édition une fête inoubliable !

L'équipe de coordination, réunie autour de Philippe Rolland et Ronan Le Cabellec, s'est attelée à constituer les différents stands et postes, prenant soin d'y affecter le bon nombre de bénévoles. En effet, l'organisation prévoit de pouvoir mettre à disposition d'un large public des boissons et de la petite restauration (un repas sera également proposé pour les deux soirs, sur réservation préalable), mais aussi des navettes pour assurer les liaisons entre les parkings et Port-Anna, des toilettes et de quoi trier les déchets.





# LES GREETERS

## FÊTENT LEURS 10 ANS !

LAVILLE BOUGE

Depuis la création des GPS (Greeters pour Séné) en 2015, 20 habitant·e·s passionné·e·s ont proposé une quinzaine de balades différentes, de Port-Anna à Montsarrac, en passant par l'église du bourg et les bords du Liziec. Ces guides amateurs parlent en toute simplicité et subjectivité du Séné qu'ils et elles connaissent et ont envie de partager. La Ville les mettra à l'honneur en célébrant les 10 ans du dispositif, samedi 17 mai.

Pour fêter les 10 ans des Greeters, ces derniers vous convient à une journée conviviale concoctée à partir de leurs différentes balades :

**10h30-11h** : Visitez l'église avec René ;

**11h-12h** : Découvrez les rivages du bourg avec Michel ;

**12h-14h** : Partagez un pique-nique au théâtre de verdure, animé par Sandrine et Antoine ;

**14h-15h** : Baladez-vous jusqu'à Gornevèze avec Pascal

**15h-15h30** : Écoutez les contes de Jean-Paul au dolmen de Gornevèze ;

**16h** : Partez du bourg pour une balade à vélo avec Bruno. Elle vous mènera jusqu'au parc de Limur où vous pourrez profiter du spectacle de clôture de saison du centre culturel Grain de Sel à 17h (gratuit).

► Réservation conseillée grâce au formulaire en ligne sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh). Pour tout renseignement, merci de contacter Maude Loquais à [loquais-m@sene.bzh](mailto:loquais-m@sene.bzh) ou au 02 97 66 17 67.

### You souhaitez tester une balade Greeter ?

- Toute l'année, réservez via le formulaire d'inscription en ligne : <https://www.sene.bzh/les-incontournables/les-greeters/> ou au 02 97 66 17 67.
- Durant la saison estivale, réservation possible auprès du Bureau Information Tourisme, Place de la Fraternité, ou lors du pot d'accueil des estivants, les dimanches à 11h30. Gratuit, retrouvez l'ensemble des balades sur [www.sene.bzh](http://www.sene.bzh).

### Tenté·e de devenir Greeter ?

Contactez Maude Loquais à [loquais-m@sene.bzh](mailto:loquais-m@sene.bzh) ou au 02 97 66 17 67.



## DE NOUVEAUX SENTIERS PATRIMONIAUX EN PERSPECTIVE

Depuis 2021, quatre sentiers patrimoniaux vous en apprennent plus sur l'Histoire et les petites histoires de Séné, à travers 34 pupitres d'interprétation. Ce travail a pu voir le jour grâce à une dizaine de bénévoles passionné·e·s, accompagné·e·s par Maude Loquais, chargée de mission Patrimoine. La réflexion est aujourd'hui lancée autour de deux nouveaux sentiers, au sud et au nord-ouest de la commune.

Réunions de travail, lectures historiques, recherches aux archives et sorties sur le terrain seront donc bientôt à nouveau au programme du service Patrimoine ! Le collectif a choisi de s'attaquer à deux secteurs emblématiques de la commune, mais qui ne font à ce jour pas l'objet d'une mise en valeur :

► Le nord-ouest, de Bézidel au Versa, en évoquant un patrimoine plus récent, plus urbain, mais aussi des lieux

historiquement anciens comme le manoir de Limur ou le Suroit.

► Le sud, entre la pointe du Bill et le Badel, en évoquant notamment les villages autrefois très peuplés de Moustérien et Cadouarn.

You souhaitez rejoindre l'aventure et prendre part à une première sortie en juin ?  
Contactez Maude Loquais :  
[loquais-m@sene.bzh](mailto:loquais-m@sene.bzh) ou  
02 97 66 17 67.



# KERGRIPPE III

BIENTÔT  
AU COMPLET

La commercialisation des lots encore disponibles de la zone d'activités économiques de Kergrippe III, à l'entrée du bourg, se poursuit. Le service Économie de l'agglomération en a la charge, toujours en lien avec la commune. Si certaines entreprises ont pu différer leurs investissements et projets d'installation en raison des incertitudes générées par la conjoncture actuelle, tous les lots sont désormais réservés.



## CHANGEMENT D'ENSEIGNES AU POULFANC

### CENTRAKOR REMPLACE LA FOIR'FOUILLE

Rue d'Alsace, la Foir'Fouille laisse place à Centrakor. Si en novembre dernier le départ de l'enseigne discount d'équipement pour la maison et spécialiste de la fête a pu faire craindre à certains une perte d'attractivité de la zone du Poulfanc, l'arrivée de son concurrent en ce printemps a de quoi rassurer. L'enseigne déjà présente à Ploeren a saisi l'occasion qu'elle attendait depuis longtemps d'ouvrir un magasin plus grand à l'Est de l'agglomération.

### ESPACE DES MARQUES ARRIVE AUX QUAIS DE SÉNÉ

Le magasin Sport 2000, implanté dans le centre commercial « Les Quais de Séné » depuis sa création en 2017, a fermé ses portes le 31 décembre 2024. Les locaux accueillent désormais l'enseigne « Espace des Marques », qui ouvre ainsi son premier magasin en Bretagne. Le magasin a souhaité conserver la même équipe de vendeurs.



UN TITRE  
DE MAÎTRE  
RESTAURATEUR  
À LA BELLEVUE

Mathieu Boucq, gérant du restaurant La Bellevue, sur la presqu'île de Langle, et Quentin Rigollet, chef de cuisine, ont reçu de l'UMIH (Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie) un diplôme de maître restaurateur. Une distinction accordée pour leur engagement à proposer une cuisine 100 % faite maison, réalisée à base de produits bruts frais de saison et en circuit court.

# REJOIGNEZ LE VERGER CITOYEN



Le 30 novembre 2024, un petit groupe d'habitants s'est constitué en association, un an après avoir été retenu pour son idée de verger dans le cadre des appels à projets citoyens de la ville. Leur souhait ? Créer une forêt nourricière ou un verger partagé sur la parcelle communale dénommée « Pourquoi pas », située au nord du bourg, entre le lotissement Jean et Jeanne et le camping de Cantizac.

La parcelle d'environ 5000 m<sup>2</sup>, classée en zone Natura 2000, est entourée d'arbres (majoritairement des chênes et des saules) et d'arbustes faisant coupe-vent, un environnement favorable à la présence d'une riche biodiversité. La municipalité y avait planté 9 fruitiers de haute tige, il y a 7 ou 8 ans. Une étude de la biodiversité initiale (faune-flore) va être réalisée par le naturaliste Cyrille Blond : oiseaux nicheurs, reptiles, amphibiens et insectes ; arbres, arbustes, plantes à fleurs, fougères. Il notifiera également les espèces protégées ou à enjeu de conservation (tels l'arbousier et l'if). Pascal Pinsembert, paysagiste spécialiste en arboriculture, a quant à lui établi un plan des plantations avec des espèces locales, rustiques, à fort potentiel de pollinisation.

Fin 2024, 21 fruitiers ont été plantés avec l'aide d'une vingtaine de volontaires recrutés sur le marché bio : 5 pommiers, 5 poiriers, 2 kakis, 2 cognassiers, 2 cerisiers, 4 pruniers, 1 figuier. Entre ces arbres demi-tiges qui produiront d'ici 5 à 6 ans, au printemps seront plantés des légumes permanents et petits fruits (artichauts, rhubarbe, plantes médicinales, cassis, groseillers...), afin de réaliser un couloir écologique. L'association développera ainsi ses connaissances en arboriculture et permaculture.

**Favoriser la biodiversité, sur cette parcelle et au-delà, fait partie de la philosophie de l'association, qui souhaite inciter participants et visiteurs à reproduire les bons gestes chez eux s'ils en ont la possibilité. Parmi les projets :**

- Une « fête de la récolte » pour partager le bon goût retrouvé des fruits de saison ;
- Des partenariats avec les acteurs locaux telles l'association « Haies et bocages », les jardins partagés du Presbytère et du Poulfanc, le groupe-projet « Vergers du Climat » de l'association Clim'actions-Bretagne, ou encore le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan...

Esprit de convivialité et solidarité viennent compléter la démarche de l'association.

► Intéressé·e pour rejoindre l'association ? Écrivez à [vergerscitoyenssene@gmail.com](mailto:vergerscitoyenssene@gmail.com).

## FÊTE DU TANNAGE POUR LE JEAN ET JEANNE



Le sinagot de 1905, propriété de la Ville et bichonné par l'association Un Sinago pour Séné, avait besoin de nouvelles voiles ! Afin de leur donner la belle couleur caractéristique des bateaux de pêcheurs de Séné, une joyeuse fête du tannage est organisée dans le bourg vendredi 11 avril.

Rejoignez le Conseil Municipal des enfants, le Conseil des Jeunes Sinagots, les jeunes de la Mouette Sinagote et les volontaires invités par la Maison des Habitants sur le parking derrière l'église, pour lancer le mouvement de la valse des balais : après le chauffage d'un mélange aux écorces de pin et ocres du Roussillon, la mixture sera brossée sur les voiles pour les teinter dans la fibre.

11  
AVRIL

Cette opération traditionnelle sera bien sûr l'occasion de faire la fête ! Apéro-noz et fest-noz sont au programme.

À partir de 18h : pendant le tannage, animation musicale et dégustation d'huîtres et vin blanc.

À 19h30, apéro-noz convivial à la salle des Fêtes avec plateau repas (6€).

À 21h, fest-noz (8€) avec le groupe Kilhan et le duo Delbassée-Felez.

+ d'infos : [jeanetjeanne.sinago@gmail.com](mailto:jeanetjeanne.sinago@gmail.com)



# DES FEMMES ENGAGÉES

## POUR DÉFENDRE LEURS DROITS

Samedi 8 mars, le Conseil des Jeunes Sinagots conviait deux personnalités locales engagées dans la défense des droits des femmes pour une table ronde. L'occasion de revenir sur l'évolution de la société de 1960 à aujourd'hui et d'échanger avec l'assistance sur les enjeux pour préserver ces acquis dans le futur.

### Jeanne Moreau et ses amies, 50 ans de militantisme

Jeanne Moreau a débuté son action dans le Morbihan en 1972 avec deux autres femmes, s'inspirant des antennes de Rennes et Angers du Mouvement Français pour le Planning Familial (MFPF) et dispensant de l'information sur la contraception dans les collèges et lycées, maisons familiales, usines, casernes... À l'époque, la loi Neuwirth de 1967 légalisant l'usage de la pilule pour les femmes majeures (21 ans) peinait à être appliquée, et la publicité pour les méthodes de contraception demeurait interdite.

Le réseau morbihannais a rapidement agrégé une quarantaine de militantes, trouvant des relais politiques, professionnels et syndicaux, dans l'Éducation et le corps médical notamment. Des permanences de ce « planning familial » ont ensuite ouvert à Kercado, dans des locaux prêtés par la Caf, et à Ménimur.

« Nous avons commencé dans la clandestinité, il fallait avoir des convictions, du toupet, de la persévérance, et le sens du collectif. Nous tenions deux réunions par semaine (à l'époque, pas de téléphone pour communiquer !), malgré notre travail et notre vie de famille. On évoluait dans un climat parfois hostile. Heureusement nous étions soutenues par nos maris ! »

Après le vote de la loi Weil légalisant l'avortement en 1974, le groupe a continué à militer pour rendre les droits à la contraception et à l'IVG effectifs, car de nombreux médecins ne les appliquaient pas encore.

La mobilisation s'est ralentie avec l'ouverture quelques années plus tard d'un Centre de Planification Familiale, service public d'État, à l'hôpital de Vannes. Aujourd'hui, le « Planning Familial » existe

toujours : l'association d'éducation populaire et féministe possède deux antennes dans le Morbihan, à Lorient et à Questembert.

En parallèle, le Morbihan dispose d'un Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CDIFF56). L'association est rattachée à une fédération nationale, existant depuis 1972 et agréée par l'État. Les 15 salariés (juristes, psychologues, animatrices...) accueillent, informent et accompagnent, à Lorient, à Vannes, et dans le van itinérant « Nina et Simone », sur des thématiques comme l'accès au droit, les violences sexistes et sexuelles, la vie familiale et la parentalité... Le service est gratuit et confidentiel.

### « Ne pas penser que tout est acquis ! »

Lors de la table ronde du 8 mars, militantes d'hier et d'aujourd'hui ont passé en revue les évolutions positives pour les droits des femmes ces dernières décennies : la généralisation de la contraception, le remboursement de l'IVG, l'amélioration de la prise en charge lors de violences faites aux femmes, l'émancipation par le travail, la notion de consentement...

Mais elles ont également fait part de leurs inquiétudes vis-à-vis de l'avenir et insisté sur l'importance de l'éducation dès le plus jeune âge : quel risque d'un retour en arrière avec l'influence des réseaux sociaux et de mouvements masculinistes émergents ? Comment ces sujets sont-ils abordés à l'école ? Comment les droits des femmes vont-ils évoluer au Moyen-Orient et même outre-Atlantique ?

« Il faut que les jeunes générations, filles comme garçons, restent mobilisés et trouvent leur façon à eux de s'engager. Ils ne doivent pas penser que tout cela est acquis ! »

**LE MOT MILITANT EST UN GRAND MOT. JE PRÉFÈRE DIRE QUE JE SUIS ENGAGÉE, AVEC DES VALEURS, DES CONVICTIONS. DES FAITS DE SOCIÉTÉ NOUS RÉVOLVENT, UN SOUFFLE NOUS ANIME ET HUMBLEMENT ON CONSACRE DU TEMPS AUX AUTRES.**

Christine BONFIGLIO, présidente du CDIFF56

# LE RÉSEAU RESSORT

**Créée en 2014, l'association Réseau Ressort regroupe 11 communes du Pays de Vannes : Saint-Avé, Séné, Plescop, Grand-Champ, Surzur, Meucon, Locqueltas, Saint-Nolff, Muzillac, Péaule et Theix-Noyalo. Harmonie Mutuelle, partenaire santé de longue date, complète ce collectif engagé. Retour sur 10 ans de mobilisation pour la jeunesse et la prévention des conduites à risques.**

Le Réseau Ressort travaille à sensibiliser les jeunes aux conduites à risques à travers des thématiques variées : addictions, troubles alimentaires, harcèlement, sécurité routière, et bien d'autres. L'association forme également les professionnels tout au long de l'année pour mieux répondre aux besoins des jeunes, enrichissant ainsi les compétences locales. Parmi les initiatives phares du réseau, on retrouve des **journées de sensibilisation ludiques** (ateliers pratiques, activités interactives, conférences pour informer tout en divertissant) et un **bivouac sport-santé annuel** : l'événement réunit une centaine de jeunes pendant quatre jours dans une commune du réseau, pour des ateliers de prévention et des activités sportives dans un esprit convivial et éducatif.

À Séné, le réseau Ressort bénéficie de l'implication de deux agents municipaux : Camille Chrétien, responsable du service Enfance-Jeunesse, et Laura Le Pallec, référente Jeunesse. Elles participent à cinq réunions annuelles environ, complétées par des travaux en petits groupes ou commissions spécifiques, particulièrement pour la préparation d'événements majeurs.

## L'actualité du réseau

2024 a vu plusieurs actions majeures se réaliser :

- Une journée dédiée aux jeunes sur l'importance de l'activité physique et d'une alimentation équilibrée ;
- La deuxième édition du Game Fest a rassemblé à Saint-Avé toutes les générations autour de l'univers des jeux vidéo et de la



réalité virtuelle, avec par la même occasion une sensibilisation au bien-être numérique ;

- Le bivouac sport-santé s'est tenu au centre sportif Le Derf à Séné ;
- Des formations professionnelles ont eu lieu, notamment avec la Gendarmerie sur la protection familiale et avec Promotion Santé Bretagne sur les compétences psychosociales.

Parmi les actions prévues en 2025, la rédition de la journée dédiée à l'activité physique, une nouvelle formation sur les compétences psychosociales, une autre sur le numérique et ses enjeux et une troisième sur la gestion de l'agressivité. Le Bivouac sport-santé se tiendra cette année à Surzur.

## Retour sur le bivouac sport-santé à Séné

L'organisation des bivouacs nécessite un gros travail de préparation, pour élaborer les ateliers, préparer les veillées, mais aussi pour la mise en place le jour J. En juillet dernier, après l'installation de leur campement sinagot, 130 jeunes provenant de 11 communes du territoire ont fait connaissance grâce à un jeu de cohésion. Répartis en équipes, ils ont ensuite participé durant trois jours à divers ateliers sportifs (boule bretonne, sandball, laser tag, baby-foot géant...), éducatifs et préventifs (escape game sur l'estime de soi, exercices de survie, sensibilisation à l'environnement, burger quiz sur la sexualité, atelier sur les enjeux du numérique...). Des moments plus créatifs ont ponctué le séjour, comme des soirées fluo, jeux de société et une boum de clôture.



## LE SOUTIEN DE SOLIDES PARTENAIRES

- **Harmonie Mutuelle**, partenaire fondateur, apporte un soutien financier, logistique et humain, notamment lors du bivouac sport-santé ;
- **La CAF du Morbihan**, via ses aides financières et le fonds Public

et Territoires, contribue activement aux projets de l'association ;

- **Promotion Santé Bretagne**, acteur-clé depuis la genèse de l'association, accompagne le réseau à travers des formations, des projets communs et des ressources pédagogiques.

# VOS QUESTIONS NOS RÉPONSES

## Que va-t-il se passer pour le Lidl, on entend parler de son déplacement vers Atlantheix ?

Depuis plusieurs années, le magasin Lidl du Poulfanc cherche à s'étendre. Bien que des échanges aient eu lieu avec la municipalité pour un maintien de l'enseigne dans le quartier, Lidl a rapidement montré une préférence pour un départ en périphérie. Son objectif est une installation à Atlantheix, qui a finalement été autorisée par la CDAC (Commission Départementale de l'Aménagement Commercial), après un refus initial. La municipalité de Séné a plusieurs fois exprimé son désaccord avec cette décision. Les élus ont voté contre au conseil communautaire de l'agglomération : « *Il nous semble que construire de nouveaux pôles commerciaux en périphérie nuit à la vitalité des bourgs environnants de Theix-Noyal, Surzur, Sulniac ou Tréffléan par exemple. D'un point de vue strictement sinagog, nous savons que l'attachement à ce magasin comme commerce de proximité est réel. Le fait qu'il soit au cœur d'un quartier, accessible à pied ou à vélo est un atout. Notre position demeure opposée à la constitution d'un pôle périphérique qui pourrait voir en plus arriver un magasin Grand Frais en lieu et place du Troc de l'île. Cela serait un coup dur supplémentaire pour les producteurs de Séné et du territoire et pour le commerce de proximité. Nous suivrons avec intérêt les différentes phases à venir à Atlantheix : l'avis de la CDAC pour l'installation de Grand Frais, la dépollution du site, les permis de construire, l'adoption d'un schéma routier d'accès cohérent. Si ce déplacement vers Theix se trouvait empêché, la commune de Séné reste ouverte à la recherche de solutions au cœur du quartier du Poulfanc.* ».

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

- GRAFFION GUICHEN Charly
- SERRE Liam
- OUMOURI Elyanah
- FAHRNER Hélène
- BOUST THIERY Alba
- RONDOT Josepha
- PERFÉZOU Priam
- PERFÉZOU Roman

### MARIAGES

Laina ABOUBACAR AHMED et Ibrahim HALIDI  
Le 11 janvier 2025

Note : la Ville communique uniquement sur les naissances et mariages pour lesquels les citoyens ont autorisé la publication.



- 6 décembre 2024**
- 8 décembre**
- 27 décembre**
- 28 janvier 2025**
- 31 janvier**
- 12 février**
- 27 février**
- 27 février**

## INFORMATION MUNICIPALE

### Comment contacter directement les services municipaux ?

Le standard de l'Hôtel de ville est doté d'un serveur vocal interactif, vous permettant de joindre directement les services Urbanisme (en tapant 1), Techniques (2), le CCAS (3), la Police Municipale (4), et à défaut, le standard général.

Les services de la mairie ont aussi des lignes directes :

- **CCAS : 02 97 66 59 65**
- **Urbanisme : 02 97 66 59 68**
- **Services techniques : 02 97 66 59 69**
- **Ports de Séné : 02 97 66 94 84**
- **Enfance-Jeunesse : 02 97 66 59 74**

### Vous souhaitez adresser des questions aux élus ?

- Posez vos questions d'intérêt général par écrit en amont de chaque conseil municipal. Les réponses seront apportées par les élus avant la séance.
- RDV tous les deuxièmes samedis du mois, de 10h à 12h à la Maison des Habitants, pour échanger avec les élus en direct.



**BIENTÔT 16 ANS ?  
PENSEZ AU RECENSEMENT !**



Le recensement citoyen est une démarche obligatoire pour chaque jeune Français, fille ou garçon, à partir de son 16<sup>ème</sup> anniversaire et dans les trois mois qui suivent. Passé ce délai, il est toujours possible d'effectuer une régularisation jusqu'à l'âge de 25 ans.

La démarche est à effectuer à la mairie du domicile, par le jeune ou un tuteur légal, sur présentation de la pièce d'identité du jeune en cours de validité et du livret de famille.

L'attestation de recensement est ensuite à conserver précieusement, car elle est nécessaire pour s'inscrire à certains examens et concours (conduite accompagnée, permis de conduire, CAP, BEP, BAC...). Le recensement permet aussi d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales de la commune à l'âge de 18 ans.

Enfin, le recensement déclenche dans les mois qui suivent la convocation du jeune à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC).

# SÉNÉ AVENIR & SOLIDARITÉ

Dans le dernier rapport d'orientation budgétaire, la municipalité actuelle a démontré sa considération pour la démocratie en continuant à respecter ses engagements de campagne : la rue des Écoles se poursuit, en accord avec le travail réalisé par le groupe de citoyen·ne·s impliqué·e·s dans le projet ; les extérieurs du centre sportif Le Derf viennent terminer un bâtiment apprécié par les associations ; la dernière édition des Appels à Projets Citoyens va permettre la réalisation de 4 beaux projets portés par des Sinagot·e·s qui ont à cœur de bonifier une commune que nous partageons au quotidien.

Donner le pouvoir d'agir aux habitant·e·s de Séné est un des piliers de Séné Avenir Solidarité. Depuis 2008, notre association est un lieu permettant à celles et ceux qui le souhaitent de s'engager pour le bien-vivre à Séné. Elle présentera d'ailleurs de nouveau une liste citoyenne en 2026.

Depuis septembre 2024, une soixantaine de Sinagot·e·s se rencontrent et travaillent ensemble dans l'écoute, le débat et la convivialité. Le bien-être des Sinagot·e·s, la biodiversité, la participation citoyenne, le logement pour tous et toutes, la solidarité, la jeunesse, le grand âge, les mobilités accessibles et sécurisées et bien d'autres sujets ont émergé de ce travail collectif comme des piliers de nos actions pour un avenir collectif désirable.

Vous avez sûrement des idées, des envies pour Séné ! Venez les partager au sein de Séné Avenir Solidarité !

Contact : <https://sene-avenir-solidarite.fr/>

## LA NOUVELLE DYNAMIQUE POUR SÉNÉ

Bonjour Séné,

Face à ce contexte politique national et international instable, gardons notre perspective sur l'avenir, avec la volonté d'entreprendre, et faisons preuve de créativité pour concrétiser les projets futurs de Séné. Si vous désirez également contribuer à cette réalisation, rejoignez-nous pour faire vivre le débat et promouvoir la diversité des opinions pour le bénéfice de tous.

Cela fait également plus de 5 ans que Anthony Morel, Hélène Le Gac et Gérard Delamotte, de notre liste citoyenne, ont été élu(e)s avec un score de plus de 40%. En l'occurrence, il est

temps pour nous de vous proposer un moment d'échange via l'enquête citoyenne ci-dessous pour recueillir votre point de vue sur Séné depuis le début du mandat (Urbanisme, Finances, Sport, etc...).

Pour y répondre, il vous suffit de scanner le QR code ou de recopier le lien ci-dessous dans votre navigateur web :

<https://forms.gle/6YtsA6wv15QGaQAA>

Si vous rencontrez des difficultés pour accéder au questionnaire, nous restons à votre écoute et serons ravis de vous assister à l'adresse mail suivante : [unenouvelledynamiquepoursene@gmail.com](mailto:unenouvelledynamiquepoursene@gmail.com)



Un excellent printemps à tous et à très bientôt ;

**Anthony Morel, Hélène le Gac, Gérard Delamotte ainsi que l'ensemble des membres de La Nouvelle Dynamique pour Séné.**

## ENSEMBLE POUR SÉNÉ

Dans le dernier bulletin municipal, la commune évoquait une démarche d'analyse des besoins sociaux lancée en 2022 sur le sujet de la petite enfance et du vieillissement.

Certes, cela permet de porter un regard objectif sur la population mais les chiffres Insee datent déjà de 2021 et nous pouvons déjà affirmer que l'adaptation des services et infrastructures n'est pas « éventuelle » mais qu'elle doit être prioritaire.

A Séné, plus d'1 habitant sur 3 est retraité, alors, plus qu'ailleurs, le défi est de taille car nous devons nous adapter au vieillissement tout en restant attractif pour les autres.

Comme la majeure partie des Français, les Sinagots souhaitent rester à domicile le plus longtemps possible mais encore faut-il que celui-ci soit adapté et que l'adaptation ne se fasse pas dans l'urgence, au moment où les premiers signes de fragilité font leur apparition.

Bien vieillir chez soi, ne signifie pas forcément vivre jusqu'au bout dans son domicile historique...Tous les logements ne sont pas adaptables et le maintien à domicile, seul et éloigné de tout, ne constitue pas la meilleure des perspectives.

La collectivité doit être attentive et même proactive dans la recherche de solutions adaptées. L'offre doit être diversifiée et pour être suffisante, elle doit intégrer des propositions du secteur privé. La résidence autonomie avec sa capacité de 53 places ne peut pas être la seule proposition pour nos aînés.

**Françoise MERCIER, Clément LE FRANC et Jean-Marc GONIDEC ensemblepoursene.fr**

# AGENDA

## AVRIL .....

- **DIM. 6 :** Vide-greniers, PPS Foot, gymnase Cousteau
- **DU 7 AU 20 :** Exposition, Arts Sinagots, salle de la Fraternité
- **MARDI 8 :** Repas des aînés, gymnase Cousteau
- **MERC. 9 :** Forum Emploi pour tous, Cousteau
- **VENDREDI 11 :** Fête du tannage et fest-noz, Un Sinago pour Séné, marché bio et salle des Fêtes
- **VEN. 11 & SAM. 12 :** Collecte de la Banque Alimentaire
- **SAMEDI 12 :** Super fédéral, la Boule Sinagote, centre sportif Le Derf
- **DIMANCHE 13 :** Vide-greniers, AFCS, Cousteau
- **DIMANCHE 13 :** Courses hippiques, Société des courses, hippodrome de Cano
- **JEUDI 17 :** Atelier noeuds marins, Ti Anna
- **SAM. 19 & DIM. 20 :** Stage de capoeira, Via Brasil
- **DIM. 20 :** Vide-greniers, Séné Tennis Club, Cousteau
- **MARDI 22 :** Repair Café, Maison des Habitants
- **MERCREDI. 23 :** Rallye de Pâques, Réserve Naturelle
- **SAMEDI 26 :** Lancement de la saison de navigation, Les Amis du Sinagot, Port-Anna
- **SAMEDI 26 :** Conférence, association Imagine, salle des Fêtes
- **SAMEDI 26 :** Repair Café, Maison des Associations
- **DU 26 AVRIL AU 9 MAI :** Exposition, Arzygone, Grain de Sel



**SÉNÉ TERRITOIRE  
ENGAGÉ POUR LA NATURE**  
Polliniseurs, laisse de mer, orchidées...  
Retrouvez dans notre dossier les RDV proposés pour partir à la rencontre de la biodiversité sinagote !

## JUIN .....

- **SAMEDI 1<sup>er</sup> :** Royal Country Dance Society, Alba Bihan, salle des Fêtes
- **MERCREDI 4 :** Don du sang, Maison des assos
- **SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 :** Séné Cup
- **SAMEDI 7 ET DIMANCHE 8 :** Danse butô, Le Prunier qui danse, Maison des associations
- **SAMEDI 7 :** Carnaval, Via Brasil, bourg et Théâtre de verdure
- **SAMEDI 14 :** Kermesse, école Guyomard
- **SAMEDI 14 :** Quadrette fédéral, la Boule Sinagote, centre sportif Le Derf
- **SAMEDI 14 :** Fête du Scrabble, Scrabble sinagot, Maison des associations
- **SAMEDI 14 :** Kermesse, école Sainte-Anne
- **DIM. 15 :** Concert, Diatofolies, salle des Fêtes
- **DU 20 AU 22 :** Festival Ty Tango, salle des Fêtes et Théâtre de verdure
- **SAMEDI 21 :** Kermesse, école Aveline, Port-Anna
- **SAMEDI 21 :** Kermesse, école Dolto
- **MARDI 20 :** Repair Café, Maison des Habitants
- **MERCREDI 25 :** Distribution de composteurs, centre sportif Le Derf
- **DU 27 AU 29 :** Ultra Marin
- **SAMEDI 28 :** Inauguration du centre sportif Le Derf
- **SAMEDI 28 :** Concert de fin d'année de l'école de musique, Grain de Sel
- **SAMEDI 28 :** Repair Café, Maison des assos



## MAI .....

- **JEUDI 1<sup>er</sup> :** Randonnée gourmande, Séné Donegal
- **SAMEDI 3 :** Concours, la Boule Sinagote, Le Derf
- **LUNDI 5 :** Conférence sur la Seconde Guerre mondiale, Alain Bello, salle de la Fraternité
- **JEUDI 8 :** 80 ans de l'Armistice
- **SAM. 10 ET DIM. 11 :** Spectacle, La Clé de Phare, salle des Fêtes
- **DU 12 AU 31 MAI :** Exposition, Atelier Bleu, salle de la Fraternité
- **DU 14 AU 23 MAI :** Exposition, Arts Sinagots, Grain de Sel
- **SAMEDI 17 :** 10 ans des Greeters
- **SAMEDI 17 :** Clôture de la saison culturelle, Limur
- **MARDI 20 :** Repair Café, Maison des Habitants
- **SAMEDI 24 :** Repair Café, Maison des associations
- **DIMANCHE 25 :** Course nature, Séné Athlé
- **DU 26 MAI AU 1<sup>er</sup> JUIN :** Semaine du Golfe

## JUILLET .....

- **SAMEDI 5 :** Concours, Boule sinagote, Le Derf
- **VENDREDI 4 :** Fête des Habitants, Cœur de Poulfanc
- **VENDREDI 4 :** Scrabble sinagot, Maison des associations
- **SAM. 5 ET DIM. 6 :** Stage, Via Brasil, salle des Fêtes
- **DIMANCHE 6 :** Marché des arts et de l'artisanat, bourg



**CONSEILS MUNICIPAUX :  
JEUDI 3 AVRIL ET 3 JUILLET**